

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne : 20 c.
Réclamés : 30
Faits divers : 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS.
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

Sommaire : 50 fr.
Six mois : 25 fr.
Trois mois : 15 fr.
Poste : 10 fr.

On s'abonne :
A SAUMUR, chez M. GODEFROY, Libraire, rue de la Bourse, 38.
A PARIS, chez M. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR,
6 Novembre 1878.

Chronique générale.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

La commission chargée de rapporter l'élection de M. Alfred Leroux, élu député de Fontenay-le-Comte (Vendée), et ayant obtenu une majorité de 2,180 voix contre M. Beausire, ancien 363, avait conclu à la validation de cette élection.

M. Clémenceau a combattu les conclusions de la commission, et la docile majorité, obéissant à l'ancien maire de Montmartre, sous la Commune, s'est inclinée et a voté l'invalidation par 302 voix contre 148, sur 450 votants.

La séance a été ouverte hier mardi à 2 heures 40.

M. Paul de Cassagnac est très-entouré. Après une entrevue avec M. Grévy, il monte à la tribune. Il stigmatise le parti pris et l'injustice de la majorité. Le président le rappelle à l'ordre. L'orateur s'explique, puis, faisant allusion aux hypocrisies de certains républicains, il s'écrie : « J'aime mieux proclamer hautement une foi religieuse qu'imiter la conduite d'un Garnier-Pagès ou d'un Pommelec. »

Faisant ensuite l'histoire de son élection et s'appuyant sur la forte majorité de plus de 4,000 voix qu'il a toujours obtenue sur son concurrent, M. Paul de Cassagnac ajoute que, dans son département, on est plus bonapartiste que républicain, et que si les républicains l'invalident, ses électeurs le renverront encore à la Chambre.

L'orateur dit que le Président de la République n'est plus le même que celui du 16 Mai, qu'il s'efface aujourd'hui, après avoir déclaré que la politique des 363 était funeste à la France et qu'il conserverait les fonctions.

J'ai cru, ajoute-t-il, loyalement et bêtement aux paroles du Maréchal ; c'est pour cela que j'ai accepté la candidature officielle. Il dévoile les manœuvres employées par son concurrent.

La séance est suspendue à 4 h. 1/3.

Voici un dernier écho sur l'élection des délégués sénatoriaux.

Au ministère, on est très-inquiet, au sujet des départements de la Gironde, des Landes et du Nord, dont les résultats sont loin d'être ce qu'on espérait.

En ce qui concerne le Nord, on vient d'imaginer une manœuvre afin d'emporter le vote des indécis et des modérés. Sur les cent nouvelles décorations complémentaires que le gouvernement destine aux exposants, une très-bonne part sera attribuée aux industriels des arrondissements de Roubaix, de Lille, et partout où la distribution des récompenses a provoqué un mécontentement aussi vif que légitime.

A la suite des élections des délégués sénatoriaux, plusieurs maires n'ayant pas été nommés délégués par leurs conseils municipaux, ont adressé leur démission, et chose assez curieuse, ce sont tous, sans exception, des maires républicains choisis par M. de Marcère.

Le sous-préfet de Valognes (Manche) vient d'annuler l'élection du délégué sénatorial de la commune d'Angoville-au-Plain, et de convoquer à nouveau les conseillers municipaux pour une nouvelle élection, le résultat de la dernière lui ayant semblé trop anti-républicain.

On a déjà dit que M. de Freycinet était le candidat favori de M. Gambetta pour le portefeuille de l'intérieur de la prochaine combinaison ministérielle.

On parle maintenant des sceaux et du ministère de la justice qui seraient donnés à M. de Marcère dans la même éventualité.

On dit, eh! grand Dieu, que ne dit-on pas! on dit que M. Dufaure est vivement ému du dépôt fait par son collègue, M. Bardoux, de l'état des congrégations religieuses en France, que l'on considère comme un travail dangereux et pouvant devenir plus tard une liste de proscription mise à la portée de futurs ministres. Quoique ce soit un journal sérieux qui enregistre ce fait, personne n'y croit.

Nous sommes en mesure d'affirmer, dit l'Estafette, que les relations entre le ministre des finances et le président de la commission du budget ne sont pas aussi excellentes que l'on semblait le dire ces jours derniers dans certains cercles politiques.

Un personnage appartenant au monde diplomatique disait hier dans un salon officiel :

« Si la Chambre veut absolument suivre son idée de mise en accusation contre les ministres du 16 mai, la partie se jouera cette fois entre le Maréchal et les députés. »

La séance tenue samedi par la commission du budget nous fournit des renseignements intéressants sur ce que coûte au pays les plaisirs du grand Opéra de Paris.

Nous extrayons de ce compte rendu les chiffres suivants, groupés dans le rapport de M. Antonin Proust et nous faisant connaître les résultats de l'administration de l'Opéra :

La direction de M. Halanzier a commencé le 1^{er} novembre 1874 et a eu trois phases : 1^{re} à la salle de la rue Le Peletier, du 4^{er} novembre 1874 au 28 octobre 1875, jour de

l'incendie de cette salle ; 2^e à la salle Ventadour, du 14 janvier 1874 au 31 décembre 1874 ; 3^e à la salle actuelle du nouvel Opéra, du 5 janvier 1875 à aujourd'hui.

Dans la première phase, M. Halanzier avait obtenu, comme actuellement, la libre disposition de la salle, une subvention de 800,000 fr. et un traitement annuel de 25,000 fr. Dans les deux années que dura cette première phase d'exploitation, il réalisa un bénéfice net de 670,315 fr.

L'administration de la seconde phase devint plus compliquée, à raison de l'incendie de la salle et de la perte de tout le matériel.

L'Assemblée nationale, désireuse de voir l'Opéra reprendre ses représentations, même à titre transitoire, jusqu'au jour de l'achèvement de la nouvelle salle, fit de grands sacrifices d'argent pour permettre cette reprise. Elle vota :

- 1^o 300,000 fr. pour la réfection immédiate des décors et instruments ;
- 2^o 609,258 fr. de subvention extraordinaire pour exploitation provisoire ;
- 3^o 800,000 fr. de subvention normale.

Total : 1,409,258 fr. En outre, le directeur fut autorisé à ne représenter aucun ouvrage nouveau pendant cette période transitoire. M. Halanzier réalisa durant cette période un bénéfice net de 428,096 fr.

Sur la somme de 1,409,258 fr. votée pour cette période, il fallut payer 280,000 fr. de location pour la salle Ventadour, 140,000 francs d'indemnité au possesseur d'alors, M. Strakosch, à raison du préjudice causé aux représentations d'opéra italien par celles d'opéra français. Le personnel absorba 247,665 fr.

Ajoutons que, malgré l'autorisation de ne jouer aucun ouvrage nouveau, on monta l'Esclave, opéra de M. Membree, qui coûta 60,594 fr.

Le 4 janvier 1875, fut inaugurée la salle du nouvel Opéra. Le cahier des charges primitif avait été modifié considérablement. L'Etat, en compensation des avantages énormes concédés à M. Halanzier, s'assura la

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA PUPILLE DE SALOMON

Mlle MARTHE LACHÈSE (CAMILLE DE GÉRANS)

Lord Clayton s'approcha, et, s'accoudant sur le lit du vieillard :

— Il y a donc de cela bien longtemps ? demanda-t-il.

— C'était bien des années avant votre naissance.

— En Angleterre ?

— Non, non.

Et tout à coup :

— C'est lui, s'écria-t-il, c'est lui qui m'a perdu.

— Lui ! qui ?

— Votre oncle. Quand il amena sa péniche à Madras...

La Pupille de Salomon, en vente à Saumur, chez DÉZÉ, Libraire, rue Saint-Jean, et chez M. L. Libraire, rue d'Orléans. — Prix : 2 francs.

— A Madras ? ne put s'empêcher de dire Walter. Il n'est allé que dans les Antilles.

— Mensonge ! Il n'a jamais visité les Antilles ni moi non plus. Nous n'avions pas quitté la mer des Indes.

— Eh bien ! quand il amena sa péniche à Madras ?

— Je m'y trouvais depuis plusieurs années. Je travaillais honnêtement chez un commerçant hollandais. J'étais vigoureux, adroit, je savais parler plusieurs langues : je pouvais gagner ma vie facilement. Mais lui formait son équipage, un équipage tel qu'il le lui fallait. J'eus le malheur de tuer devant lui un chat-tigre que l'on poursuivait. Dès lors il s'attacha à mes pas comme une ombre. Je l'entendis un jour dire : « Il nous faudrait celui-ci. Il est d'une force merveilleuse et d'une adresse comme pas un. » Il m'enlacha par ses promesses en me cachant l'horreur véritable de ses projets. O malheureuse faiblesse ! fatal désir d'avoir de l'or ! pourquoi ai-je cru aux paroles de cet homme ? Je serais resté pauvre et heureux...

— Il faisait le commerce...

— Le commerce ! comme le font les bandits, c'était un pirate pour tout dire.

— Ciel ! s'écria le jeune homme qui, à ce mot, comprit tout.

James Strom gémit.

— Achève ! dit Walter, achève, de grâce. C'est

pour moi-même que, maintenant, je t'en supplie. Est-ce que tu as été témoin d'attaques criminelles ?

— Une seule fois, mais ce fut assez. Nous avions donc quitté Madras sur la *Pepita* que commandait votre oncle. Il était soucieux, il faisait courir sa péniche, il répétait continuellement :

« Pourvu que je puisse l'atteindre ! »

Un jour, enfin, nous aperçûmes un navire à l'horizon. Lord Harry courut dessus. Le navire portait le pavillon de France. Lord Harry nous rassembla ; nous étions là une quarantaine, l'écumé des plages. J'étais le seul qui n'eût pas encore débuté dans le crime. Le commandant m'excita, me fit cadeau de son propre poignard. Il arbora le pavillon français pour que le navire nous vît approcher sans défiance. Puis... Ah ! il faut savoir ce que c'est que de tels abordages ! Nos canons tiraient dans sa coque pour l'aider à sombrer pendant que nous étions sur le pont, tombés tout à coup comme une nuée de vautours. Ce fut une lutte affreuse. Les Français se défendaient avec désespoir. Chacun des nôtres s'était rué sur l'un d'eux. Moi, j'allais éperdu, haletant, comme dans un songe effroyable. Le bruit, la poudre, le sang, le danger couru par nous-mêmes, tout m'enivrait, et pourtant, je n'avais pas. J'avais cette hésitation de la surprise qui se change en rage quand elle vient à céder. O moment affreux ! minute qui décida de ma vie ! Un jeune homme passa devant moi, bondissant

pour aller au secours d'un des siens. Je le saisis par un brusque mouvement. La lutte commença, nous nous tenions corps à corps, nous nous acharnions l'un contre l'autre. Mais, pour mon malheur, je fus victorieux. Je finis par le renverser, je levai mon poignard. Ah !... il était beau, il était jeune, il me disait : « Arrête, arrête, au nom de ta mère ! » Et moi, je l'ai frappé. Et, sur ce cadavre palpitant, j'ai porté les mains comme faisaient mes compagnons. J'ai fouillé ses vêtements, je l'ai dépouillé, j'ai dit : « C'est ma part. » Et les autres me répondaient : « Tu n'en as tué qu'un, toi, ce n'est pas la peine. » Alors, je me suis assis pour examiner mon butin ; et, quand j'ai été ainsi, seul et calme, au lieu de pouvoir compler ma fortune, j'ai senti commencer mon châtiement. J'ai vu cette pâle figure se présenter à mes regards. J'ai voulu m'étourdir, je me suis raillé de moi-même. Un moment après, il est revenu encore et je me suis senti froid. J'ai vainement cherché à me délivrer : tout était dit pour moi dans ce monde. Que ce soit la nuit ou le jour, à chaque instant, je l'aperçois de nouveau tomber sanglant à mes pieds. Je vois ces yeux, ces yeux qui me suppliaient et qui se sont éteints sous ma main. J'entends le cri étouffé qu'il poussa lorsque mon arme entra dans sa poitrine. Ah ! — s'écria le vieillard en étendant la main comme si la poignante image revenait encore devant lui, — va-t-en, va-t-en. Moi, je ne t'ai frappé qu'une fois, et

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 NOVEMBRE 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % amortissable	75	15		Crédit Foncier colonial, 300 fr.	374		Canal de Suez	740				
4 1/2 %	106	30		Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	715		Crédit Mobilier esp.	2700		15		
Obligations du Trésor, l. payé.	101	75		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	670		Société autrichienne.	210			50	
Dép. de la Seine, emprunt 1857	507	50		Crédit Mobilier	460	15	OBLIGATIONS.					
Ville de Paris, oblig. 1865-1890	507	50		Crédit foncier d'Autriche	554	50	Orléans	358				
1865, 4 %	507			Charentes, 500 fr. l. p.	684		Paris-Lyon-Méditerranée	354				
1869, 3 %	404	50		Est	330		Est	362				
1871, 3 %	408			Paris-Lyon-Méditerranée	1075	25	Nord	364				
1875, 4 %	509			Nord	357	50	Ouest	354				
1876, 4 %	508	50		Orléans	1137	10	Midi	353	50			
1876, 4 %	508	50		Ouest	730		Charentes	37	10			
Banque de France	3125			Compagnie parisienne du Gaz	1343	50	C ^{ie} Canaux agricoles	376	35			
Comptoir d'escompte	738			C. gén. Transatlantique	480	10	Canal de Suez	551	35			
Crédit agricole, 200 f. p.	400											

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR
 (Service d'été, 13 mai).
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
 3 heures 30 minutes du matin, express-poste.
 6 — 35 — — — omnibus-mixte.
 9 — 15 — — — omnibus-mixte.
 11 — 35 — — — omnibus-mixte.
 13 — 15 — — — omnibus-mixte.
 15 — 37 — — — omnibus-mixte.
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
 3 heures 30 minutes du matin, direct-mixte.
 6 — 35 — — — omnibus.
 9 — 40 — — — omnibus.
 11 — 40 — — — omnibus-mixte.
 13 — 44 — — — omnibus-mixte.
 15 — 38 — — — omnibus-mixte.
 Le train partant d'Angers à 5 h 35 du soir arrive à Saumur à 6 h 56.

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre, Saumur
 Maison recommandée par l'immense quantité de ses assortiments et son bon marché réel.

NOUVEAUTÉS pour ROBES, CONFECTIONS pour Dames, TOILES en tous genres.
CONFECTIONS pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS

Ce rayon se recommande par le choix considérable de ses vêtements, leur bonne confection et leurs prix, QUI DÉFIENT TOUTE CONCURRENCE.

Nous sommes les seuls acquéreurs des **LIMOUSINES** et vêtements **PEAUX DE BIIQUES** de l'ancienne maison **C. GOUPIL**, de Saumur. Pour écouler ces articles promptement, nous les vendrons 30 % moins cher que leur prix réel dans toutes les autres maisons.

Nous engageons vivement les personnes qui font usage de ces vêtements à nous visiter.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.
A LOUER
 PRÉSENTMENT,
UNE MAISON
 Située à Saumur, rue du Préche, n° 4.
 Avec écurie et remise.
 S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

Etude de M^e SANZAY, notaire à Brézé.
VENTE MOBILIÈRE
 POUR CAUSE DE DÉPART.

Le dimanche 10 novembre 1878, à une heure de l'après-midi, dans une maison appartenant à M^{me} veuve Léquippé-Rouland, sise au village de Villevert, commune d'Épieux, il sera procédé, par le ministère de M^e Sanzay, notaire à Brézé, à la vente publique aux enchères de divers meubles et objets mobiliers appartenant à madame veuve Léquippé.
 Il sera vendu notamment :
 Une armoire, un buffet, une mée, une table, une cuve tirant 22 hectolitres de vin, une panne, deux charrettes à verser, divers outils d'agriculture, tels que : pelles, fourches, pics, tranches; environ 1,500 kilogrammes de luzerne et 750 kilogrammes de paille; un poêle, des bouteilles vides, des buons, des pots en grès, des tines et autres objets.
 On paiera comptant, plus 5 0/0.

A VENDRE
 VIN BLANC NOUVEAU, DOUX, 80 francs la barrique, droits et fût compris.
 S'adresser chez M. C. Yvon père, rue du Roi-René, à Saumur

A VENDRE
 DEUX BEAUX ET BONS CHIENS, chassant toutes espèces de gibier.
 S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
 UN CHIEN ANGLAIS, pur sang, âgé d'un an.
 S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme, de 15 à 16 ans, désirant apprendre le commerce.
 S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, demande un emploi.
 S'adresser au bureau du journal.

INVITATION
 Pour la participation aux grands **TIRAGES D'ARGENT**
 Concessionnés et garantis par l'Etat.

Dans l'espace de six mois, et en sept classes, sortiront, en tout, 42,600 gains, représentant la somme d'à peu près 10 millions de francs.
 Dans le cas le plus heureux, le plus grand gain s'élèvera à

Francs 468,750

1 prime à Francs	312,500
1 prix	156,250
1	100,000
1	75,000
1	62,500
1	50,000
1	45,000
3	37,500
1	31,250
6	25,000
6	18,750
1	15,000
24	12,500

etc., etc.

Pour le premier tirage des gains, nous expédions des lots originaux entiers à F. 7,50 contre remise du montant en billets de banque, timbres-poste ou par mandat poste.

Chaque participant recevra de nous ponctuellement des lots originaux, munis des armes de l'Etat, ainsi que le plan officiel, donnant tous les renseignements.

L'expédition des listes officielles de gains et le paiement des gains s'effectuera sans retard, après le tirage.

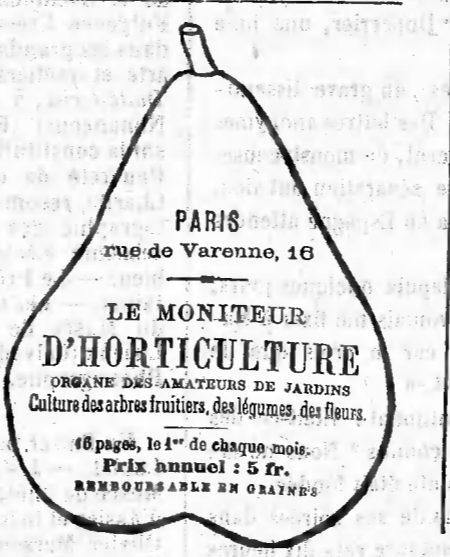
Prière de s'adresser directement et avant le
15 novembre
 A MM. VALENTIN et C^{ie}, banque et change, 65, Bleichen, à Hambourg (ville libre). (532)

M. FAUVEL, rue Beaurepaire, à Saumur, demande un apprenti pour le blanc. (503)

INCONTINENCE D'URINE
DES ENFANTS.
 Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
M. RIELLANT
 DENTISTE,
 Place de la Bilange, n° 4.

LE
JOURNAL DU DIMANCHE
 RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ
 Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.
ABONNEMENTS :
 Un an, 3 fr. — Six mois, 4 fr.
 Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 11, à Paris.
 La collection se compose actuellement de 38 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.
 Le volume broché pour Paris, 3 fr. — pour les départements 4 fr.



Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.
 Le 6 novembre 1878, à huit heures du matin, et jours suivants, à la même heure, Devant l'un des kiosques de la place de la Bilange,
VENTE AUX ENCHÈRES
D'HUITRES, SARDINES
 POISSON DE MER, etc.
 Au comptant, plus 5 0/0.
 Le commissaire-priseur, THUBÉ.
 NOTA. — On vendra du poisson de mer les mercredis, vendredis et samedis. (556)

Maison **J.-P. LAROZE & C^{ie}**, Pharm.
 2, Rue des LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :

Gastrites,	Dyspepsies,
Gastralgies,	Digestions lentes,
Douleurs et Crampes d'Estomac,	Constipations opiniâtres,

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC

Infaillibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.

ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 4 fr. 50. — POUDDRE, la Boîte, 3 fr.; le flacon, 1 fr. 25. — OPIAT, le Pot, 4 fr. 50.

DÉPÔT À PARIS :
 26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26
 ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT